

(qui sont entières), et qui paraît avoir été imprimée à Lyon, vers 1490. Elle se compose de 76 ff. non chiffrés, sous les sign. *a-miii*. Les deux premiers cah. sont de 8 ff. chacun, et les autres de 6. Au verso du premier f. se voit une grande pl. grav. sur bois, représentant l'auteur, avec l'inscription : *Joannes de Montevilla* ; puis, au commencement du 2^e f., se lit le titre suivant, imprimé en 5 lignes : *Ce liure est appelle Mancduille (sic) et fut fait et compose par messire / iehan de mandeuille cheualier natif dangleterre de la ville de saint a / lain Et parle de la terre de promission cest assauoir de iherusalem et / de plusieurs aultres isles de mer et des diuerses et estranges choses / qui sont esdictes illes*. La souscription finale est placée au recto du dernier f., après la 31^e ligne, et ainsi conçue : *Cy finist ce tres plaisant liure nomme mandeuille parlāt mōlt / autentiquement du pais et terre doultre mer et du saint voyage de / iherusalem*. Dans l'exemplaire ici décrit, et qui a été vend. 2 liv. 1 sh. Hanrott ; 61 fr. 50 c. St.-Mauris, en 1841 ; il manque 3 ff. du cah. *b*.

Une note sur La Croix du Maine cite une édition des mêmes Voyages, impr. à Lyon (chez Pierre Bouteiller), 1487, in-4. » (Brunet.)

Autre édition de la fin du xv^e siècle, sous ce titre :

— * Monteuille cōpose par || messire Jehā de mōte || uille cheualier natif dangleter || re de la ville de saint alain. le q̄l || parle de la terre de promission... || de mer.

« Ce titre est impr. en rouge, et il y a dessous un cavalier armé. On lit au recto du dernier f. : *Cy finist le tres plaisant liure nōme Monteuille parlant || moult autentiquement de pays ¶ terre doultre mer. Jm || prime a Lyon par Barnabe Chaussart*. Au dessous de la souscription est répétée la même planche qui se voit sur le titre, et plus bas se lit un huitain commençant :

Son me donne peu de louange.

Le volume est un gr. in-4 goth. de 66 ff. à longues lignes,